



La FEO remboursera :

- les frais de congé libéré pour le 27 février 2009
- les frais engagés pour le mode de transport le plus économique
- l'hébergement en chambre double, si nécessaire
- aucun repas car les repas à la conférence sont inclus.

La FEO ne fournira pas les ordinateurs portatifs à la conférence pour les ateliers. Les participantes et les participants sont priées et priés d'apporter leur propre ordinateur portatif pour leur usage personnel.

Veillez remarquer que nous avons attribué un certain nombre d'inscriptions par filiale. Si vous recevez un message que toutes les places sont attribuées pour votre filiale lors de votre inscription, veuillez inscrire votre nom sur la liste d'attente. Nous vous contacterons si une place devient disponible.

Pour vous inscrire :

les membres de l'AEFO,

<https://event-wizard.com/secured/EWV3.01/Forms/reg1.asp?ClientCode=otffeo&Ecode=webaefo&Lang=French>

les membres de la FEEO

<https://event-wizard.com/secured/EWV3.01/Forms/reg1.asp?ClientCode=otffeo&Ecode=webetfo&Lang=English>

les membres de l'OECTA

<https://event-wizard.com/secured/EWV3.01/Forms/reg1.asp?ClientCode=otffeo&Ecode=weboecta&Lang=English>

les membres de la FEÉSO

<https://event-wizard.com/secured/EWV3.01/Forms/reg1.asp?ClientCode=otffeo&Ecode=webosstf&Lang=English>